

389



# FRANCE. — XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

## COSTUMES FÉMININS. — MODES DU TEMPS DE LOUIS XVI. — PREMIÈRE PÉRIODE.

1	2	3	4	5
6	7		8	9

N° 1. — Jeune dame coiffée d'un bonnet demi-rond, dit à *la laitière*, avec un serre-tête de couleur rose, une pelisse de satin doublée de poil, par-dessus une *polonaise* de taffetas à fond rose rayé de bleu, et le jupon de même.

N° 2. — Demoiselle en *caraco* de taffetas, coiffée d'un demi-bonnet. — Cet habillement tire son origine de Nantes, en Bretagne, où les bourgeois de cette ville le portèrent au passage de M. le duc d'Anguillon, en 1768.

N° 3. — Dame en *polonaise* de taffetas, garnie en bordures d'indienne; *thérèse* de gaze mouchetée par-dessus un bonnet rond, ceint d'un serre-tête noué négligemment.

N° 4. — Jeune dame coiffée d'un bonnet rond avec un *fichu en marmotte*, un ruban en rosette, une *polonaise* et un mantelet blanc.

N° 5. — Jeune dame coiffée en *baigneuse*, avec une pelisse de satin doublée de poil; le jupon est garni d'un *falbala* de linon à fleurs et en tuyaux.

N° 6. — Robe à *la circassienne* garnie à *la Chartres*; la coiffure de même, avec le tableau des événements.

N° 7. — Jeune demoiselle vêtue d'une *robe en lévite*, avec une ceinture de taffetas; coiffure à *l'enfance*, par-dessus un chapeau à *la Jâquet*.

N° 8. — Portrait anonyme.

N° 9. — *Robe anglaise* avec une *calèche* de gaze rayée.

Pendant le règne mouvementé de Louis XVI, les modes françaises, sans compter leurs mille nuances, passèrent par trois grandes phases fort distinctes. La première période offre l'excès d'un luxe, d'une frivolité, d'une extravagance qui furent comme l'explosion finale du carnaval commencé avec les dominos de la régence. C'est le temps des hautes coiffures et d'une modestie, dont l'absence, comme le dit spirituellement M. Quicherat, était le principal défaut. La seconde phase fut la révolution de la simplicité; les femmes, s'éprenant des batistes et des linons, parurent en robes en chemise, en déshabillés appelés *pierrrots*, avec la camisole en *colinette*, la chevelure à *l'enfant*, poudrée au naturel; le charmant costume de la chambrière Suzanne portant le tablier, représente une des variétés de cette mode de la simplicité, si en faveur au moment de l'apparition de Figaro, comme les *caracos à l'innocence reconnue* ou à *la cauchoise*, à propos d'un fait judiciaire, en sont une autre. La troisième période se caractérise par l'invasion des modes anglaises et américaines, qui firent prendre aux femmes des robes en redingotes, des gilets, des chapeaux d'hommes, en même temps que, badine en main, elles affectaient la tournure masculine.

Ce que furent les costumes féminins pendant la première période signalée dépasse de beaucoup les fantaisies les plus outrées du règne de Louis XV; ces dernières sont de la modération auprès de ce qui parut en 1776, 1777, 1778. Les paniers, approchant de leur fin, acquirent alors leur plus grande ampleur: il y en eut de quatre

et cinq mètres de tour. En même temps, on portait le panier tronqué, très épais et large d'en haut, offrant l'avantage, avec sa jupe plus ou moins courte, tombant droit, de favoriser l'exhibition du pied et de la chaussure à haut talon ; c'était un coquet soulier à boucle dont les oreilles ainsi que les quartiers étaient d'une autre couleur que l'empeigne ; pour les cérémonies, on brodait ces chaussures avec de l'or, on en faisait des bijoux en les enrichissant de perles et de diamants ; la raie de derrière était ordinairement garnie d'émeraudes : c'est cette partie que l'on appelait le *venez-y-voir*.

Quant au volume de la chevelure, il dépassa tout ce que l'on avait vu dans tous les temps. L'échafaudage en fut porté si haut que le visage parut être aux deux tiers du corps ; la coiffure *d'apparat*, dite *loge d'opéra* (1772), donnait à la figure d'une femme soixante-douze pouces de hauteur depuis le bas du menton jusqu'au sommet de la coiffure. Il entraînait toutes sortes de choses dans ce genre d'édifice ; les cheveux en étaient relevés, crêpés, tordus, pommadés, frisés, poudrés à blanc, avec un art pompeux ; sur ce fond monumental qui créait, disait-on, la physionomie, l'académicien de la coiffure posait un bonnet orné de rubans ou de plumes, tantôt seuls, tantôt combinés ; — ce genre de bonnets ne compta pas moins de deux cents espèces différentes, donnant chacune à la coiffure un nom particulier, si passager pour la plupart que Mercier, qui avait vu ces coiffures, se plaignait de ne plus savoir, peu d'années après, ce qu'avaient été : *la toque accompagnée de deux attentions prodigieuses, le bonnet à la Gertrude, à la Henri IV, le bonnet aux navets, aux cerises, à la fanfan* ; il ne savait plus comment parler du *bonnet attristé, des sentiments repliés, de l'esclavage brisé*.

Les *poufs*, qui n'étaient plus un bonnet, mais un arrangement qui en tint lieu, se confectionnaient avec les plis brisés d'une pièce de gaze passant entre les mèches de la chevelure. — L'illustre Léonard, pour un seul de ces poufs, n'employa pas moins de quatorze aunes de gaze. — Ils se firent de plus de cent façons. Le pouf *au sentiment* s'accommodait avec des fleurs, des fruits, des légumes, des oiseaux empaillés, des chiffres en cheveux des gens aimés, des figurines de bergers et bergères, de chasseurs, de types mythologiques ; le pouf était tantôt un poème rustique, un parc anglais, où l'on voyait un moulin à vent, des bosquets, des ruisseaux, des moutons, ou bien il représentait un décor d'opéra, le développement d'un panorama.

Ces coiffures extravagantes, pour lesquelles il fallut hausser les portes des appartements, de proportions telles qu'une femme en carrosse avait peine à s'y tenir assise et était obligée de mettre la tête à la portière, quand elle n'en était pas réduite à s'y tenir à genoux, aboutirent à la perruque mécanique, la coiffure *à la grand'mère*, le chef-d'œuvre de Beaulard ! on faisait baisser l'édifice d'un pied, et même de deux, en en touchant le ressort, pour franchir une porte basse, pour se tenir en carrosse, ou encore, et c'est de là que vint son nom, pour se présenter aux grands parents et éviter leurs réprimandes.

L'excès du luxe complétait un ensemble dont nos nos 6 et 9 montrent la tournure au moment de l'apogée de ce genre de modes. — L'étoffe des vêtements était chargée de garnitures de toutes sortes : nœuds, coques, branchages, bouquets, bouillons de gaze en long, en large, en guirlandes, mêlés de perles ou de pierreries, sans



FRANCE XVIII<sup>E</sup> SIECLE

FRANCE XVIII<sup>TH</sup> CENTY

FRANKREICH XVIII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

S<sup>t</sup> Edme Gautier, del.

compter les falbalas et l'étalage des joailleries au cou, sur la poitrine, aux poignets, à la ceinture. Les deux cent cinquante façons dont ces choses se combinèrent eurent chacune leur nom, puisé dans le jargon romanesque en vogue : *plaintes indiscretes, désir marqué, préférence, vapeurs, agitation, regrets, doux sourire, composition honnête*, etc.

Ce que ces modes luxueuses et osées avaient d'excessif produisit une réaction qui, déjà pressentie vers 1780, devint définitive lorsqu'on eut vu la dernière expression de l'ajustement à la Jeanne-d'Arc. Il consistait en un vêtement à *l'austrasienne*, avec des manches en sabots dites à *l'Isabelle*, une veste à la *péruvienne*, par-dessus lesquelles une ceinture en bandoulière; avec ce costume on avait les seins à peu près nus et la jambe lestement dégagée. Il avait été inauguré en 1778 et fut réédité en 1781 avec une addition qui fit de son nom une telle antiphrase que décidément le mauvais goût en parut par trop éclatant : on imagina, en signe d'allégresse et malgré la jupe courte, de simuler avec cet ajustement une grosseur, par sympathie pour celle de la reine qui portait alors le premier dauphin ; ce fut le coup de grâce pour les modes de la première période du règne. (Nous avons donné cette figure dans le *XVIII<sup>e</sup> siècle*, de M. Paul Lacroix, *Institutions, Usages et Costumes*.)

Nos n<sup>os</sup> 6 et 9 offrent des types de la mode en 1778, l'apogée du genre. Ces figures ne sont pas de simples modèles de mode, mais des personnifications de la mode, ayant un caractère générique. Elles sont empruntées à des estampes assez rares et l'une d'elles signée : L. Berthet, est peu connue. Cette dernière figure, le n<sup>o</sup> 6, tient en main dans l'original un tableau que sa reproduction minuscule aurait rendu inutile; on y voit un Français, un Anglais, un Hollandais, un Espagnol; le congrès américain et le commerce anglais y sont symbolisés; dans un coin, un lion endormi; ces divers sujets rappelant les événements récents sont là pour indiquer l'une des sources principales où les faiseurs de modes allaient puiser, en ce moment, les noms dont ils baptisaient leurs nouveautés. Cette dame porte la haute coiffure dite à *la victoire* et le reste de son costume, où brillent les lauriers, semble indiquer qu'elle est ajustée *au glorieux d'Estaing*, dont le nom était alors dans toutes les bouches. L'autre figure, n<sup>o</sup> 9, est encore plus précise sur ce sujet; son éventail porte en inscription : *éventail du combat naval*; ce que recouvre sa haute calèche de gaze n'est rien moins qu'une frégate, avec ses agrès et ses batteries, la *Belle-Poule*, qui venait de figurer glorieusement dans le combat représenté sur l'éventail.

Pour la toilette ordinaire, on portait le panier tronqué et la polonaise, le caraco, l'anglaise ou la lévite : pour sortir, on prenait le mantelet ou la pelisse. On allait en bonnet, ou l'on recouvrait la haute coiffure soit avec la *thérèse*, soit avec un simple fichu en marmotte.

La *polonaise* avait beaucoup d'ouverture au corsage, une jupe courte, coupée et relevée de manière à former trois pans, deux sur les côtés, qui étaient des *ails*, et la *queue* par derrière. Les manches s'arrêtaient au haut du bras; l'encolure se perdait sous le *contentement*, garniture fraisée qui décorait le haut d'une petite veste portée sous la polonaise; à celle d'hiver était ajouté un coqueluchon.

Le *caraco* avait pris la forme d'une robe tronquée, robe dont la jupe aurait été coupée un peu au-dessous des hanches.

L'*anglaise* était comme une redingote très ouverte, avec des manches *Amadis*. C'était le vêtement des longues promenades.

La lévite du temps de Louis XV, qui tombait comme un peignoir depuis le cou jusqu'à mi-jambe, fut allongée par le bas en jupe traînante et assujettie par une écharpe posée en ceinture; on en échantra le collet, on descendit le tour de gorge et l'on pratiqua des plis sur la taille.

Les femmes, surtout les plus jeunes, s'étaient depuis longtemps accoutumées à se servir de la longue canne, qu'elles tenaient sans s'appuyer dessus. On les faisait généralement en bois des îles, avec des pommes d'or, d'écaille ou d'ivoire; elles étaient l'objet d'un véritable luxe.

Le n° 8 représente une dame dont le costume d'apparat, avec ses garnitures plates et sans broderies ni faffoles, montre assez qu'il appartient aux époques de la simplicité. L'étiquette exigeait toujours le grand panier, lorsqu'il s'agissait de figurer en cérémonie. La robe est ouverte au corsage, et annonce déjà la redingote recouvrant un gilet. La coiffure à *la Montgolfier* donne une date à ce portrait dont l'original nous est inconnu; il est de 1783 à 1784. Cette gravure anonyme est de facture anglaise.

(Les n°s 1, 2, 3, 4, 5 et 7 sont tirés de la Galerie des modes et costumes français; les cinq premières figures sont de Desrais, la dernière est de Meunier. Nous avons dit ce qu'étaient les autres.)

L'Histoire du costume en France, par M. Quicherat; la Femme au XVIII<sup>e</sup> siècle, par MM. de Goncourt; le XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Lacroix; le Tableau de Paris, par Mercier, sont les sources vives où nous avons puisé nos renseignements.)

